



SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION

MC 2026-02 Acquisition d'un système d'extraction par CO₂ supercritique et eau subcritique pour le compte du GIP CYROI

Document de synthèse à valeur informative. Il ne se substitue pas au règlement de la consultation, au CCAP ni au CCTP, qui seuls font foi.

Allotissement

Lot unique. Il n'est pas prévu de décomposition en lots au sens des articles L. 2113-10 et suivants du code de la commande publique, l'équipement formant un ensemble technique indissociable.

Organisation de la consultation

Procédure	Procédure adaptée (MAPA) – articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique
Profil d'acheteur (retrait du DCE et dépôt des offres)	[ADRESSE DU PROFIL D'ACHETEUR]
Date limite de remise des plis	[JJ / MM / AAAA] à [HH] heures [MM] — heure de La Réunion (UTC+4)
Délai de validité des offres	4 mois à compter de la date limite de réception des offres
Visite	Sans objet
Variantes	Variantes autorisées dans les conditions prévues à l'article 3.2 du règlement de la consultation. Une offre de base conforme est obligatoire.
Tranches	Sans objet

Prestations supplémentaires éventuelles	Sans objet
Questions des candidats	Au plus tard 12 jours avant la date limite, par le profil d'acheteur. Réponse à tous les candidats au plus tard 6 jours avant la date limite.

Réponse

Pièces à fournir pour la candidature	Cf. fiche de vérification ci-après
Pièces à fournir pour l'offre	Cf. fiche de vérification ci-après
Signature	Signature électronique non exigée pour le dépôt des offres. Le cas échéant, les pièces contractuelles seront signées par le seul attributaire avant la notification du marché.
Point de contact	[ADRESSE DU PROFIL D'ACHETEUR]

Attribution

Critères d'attribution	Points
Prix — note = $40 \times (\text{offre la moins-disante régulière} / \text{offre jugée})$	40 points
Valeur technique	40 points
— Performances et polyvalence (B-01 à B-07)	12 points
— Sécurité et conformité (B-08, B-09)	8 points
— Pilotage, données et indépendance (B-11 à B-13)	8 points
— Formation et prise en main (B-14, A-05)	6 points
— Exploitation courante et sobriété (B-10, A-01 à A-04)	6 points
Support et maintenance à La Réunion	10 points
— Délais d'intervention et de rétablissement	4 points
— Moyens mobilisables à La Réunion	3 points
— Pérennité et durée de garantie (A-06)	3 points
Délai d'exécution — note = $5 \times (\text{délai le plus court} / \text{délai jugé})$	5 points
Impact environnemental	5 points
— Consommation électrique (E-01)	2 points
— Possibilité de reprise en cas de changement d'équipement (E-02)	2 points
— Réparabilité (E-03)	1 point
TOTAL	100 points

Régularité préalable	Une offre ne satisfaisant pas un besoin obligatoire B-01 à B-14 du CCTP, ou dépassant le délai maximal du CCAP, est irrégulière et n'est pas notée.
Échelle de notation	Sous-critères notés de 0 à 4, convertis en points : points attribués = $(\text{niveau} / 4) \times \text{points du sous-critère}$. Détail dans l'annexe « Grille de notation » du règlement de la consultation.
Négociation	L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre régulière. Il peut également attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Départage	À égalité de total, la meilleure note de valeur technique l'emporte ; puis la meilleure note de support et de maintenance.
------------------	--

Contrat

Forme du contrat	Marché ordinaire de fournitures, à prix global et forfaitaire
CCAG applicable	CCAG-FCS, arrêté du 30 mars 2021
Durée du contrat	De la notification à l'expiration de la garantie, après exécution de toutes les obligations dues à ce titre.
Délai d'exécution	32 semaines calendaires au maximum à compter de la notification, jusqu'à l'admission. Un délai supérieur rend l'offre irrégulière.
Garantie	Douze mois minimum à compter de la notification de la décision d'admission, pièces, main-d'œuvre et déplacements à La Réunion compris.
Forme des prix	Prix ferme et actualisable
Modalités de paiement	Conformément à l'article 12 du CCAP.
Délai de paiement	30 jours
Pénalités de retard	$P = V \times R / 1\,000$, plafonnées à 10 % du montant HT du marché
Facturation	Chorus Pro — SIRET 189 742 208 00029, code service FACTURES_PUBLIQUES

FICHE DE VÉRIFICATION

Liste des pièces à fournir

ENVELOPPE UNIQUE — RÉPONSE ÉLECTRONIQUE

Remise dématérialisée obligatoire sur le profil d'acheteur : [ADRESSE DU PROFIL D'ACHETEUR]

Intitulé des documents	Cochez pour vérification
Dossier « candidature »	
Lettre de candidature DC1 ou équivalent	☐
Déclaration du candidat DC2, ou formulaire DUME (https://dume.chorus-pro.gouv.fr)	☐
Extrait K, KBIS, D1 ou document équivalent du pays d'origine	☐
Copie du jugement si redressement judiciaire	☐
Présentation générale de l'entreprise	☐
Déclaration du chiffre d'affaires global et du chiffre d'affaires relatif aux fournitures objet du marché, sur les trois derniers exercices	☐
Liste des principales fournitures d'équipements comparables livrées au cours des trois dernières années, avec destinataire et montant	☐
Capacités et déclaration de non-interdiction de soumissionner pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre	☐
Dossier « offre »	
Acte d'engagement complété, daté, montant de l'offre indiqué	☐
DPGF complétée, datée(Excel)	☐
Tableau de réponse annexé au CCTP, complété : identifiants B-01 à B-14, A-01 à A-06 et E-01 à E-03	☐
Mémoire technique et pièces justificatives	☐
Fiche des prérequis du local renseignée et plan d'implantation	☐
RIB ou RIP	☐

Les attestations fiscales et sociales, l'attestation d'assurance et les autres justificatifs ne sont pas exigés au stade de la remise des offres : ils sont demandés au seul attributaire avant l'attribution définitive.